



Q1

*S'il pleut, qu'est-ce que les élèves feront comme activités ?*

R1

Si la météo le permet, les activités se déroulent prioritairement à l'extérieur, même s'il pleut un peu. Bien sûr, certaines activités peuvent être remplacées ou annulées pour des raisons de sécurité. Des espaces d'animation intérieurs sont prévus pour les groupes ainsi qu'une programmation de rechange en cas d'intempéries. N'hésitez pas à vous renseigner afin d'avoir l'idée la plus précise possible du déroulement du séjour. Sauf avis contraire, aucun remboursement n'est possible en raison de conditions météorologiques défavorables.

Q2

*Les enfants peuvent-ils communiquer avec leurs parents ?*

R2

Le P'tit Bonheur estime qu'il n'est pas souhaitable que les enfants puissent communiquer avec leurs parents et vice-versa durant de courts séjours. Cela pourrait créer un climat d'ennui ou d'incertitude de part et d'autre. Cependant, en cas d'urgence, les parents peuvent communiquer avec le camp, lequel remettra leur message à l'enseignant ou au responsable; ce dernier gèrera la situation. N'ayez crainte, les élèves auront un programme bien rempli!

Q3

*Les enseignants et les accompagnateurs participent-ils en tout temps aux activités ?*

R3

Les animateurs prennent en charge les élèves selon un horaire proposé à l'enseignant. Il est possible de vous entendre sur des modalités différentes, les périodes de repas, de temps libre, de fin de soirée et de nuit sont sous la responsabilité directe des enseignants. Pour le reste des activités, les enseignants et les accompagnateurs ont habituellement le choix de participer ou non. Mais pourquoi manquer une si belle occasion de bouger et de se rapprocher de ses élèves par le fait même?

Q4

*Quels sont les principaux règlements à respecter ?*

R4

Le contrat avec le camp présente les responsabilités respectives des parties et les principaux règlements. Le P'tit Bonheur interdit les cellulaires, les jeux électroniques, les couteaux, et les objets de valeur sur le site. Aussi, le respect de l'horaire, de la nature et des autres élèves est une exigence fondamentale. Le camp a cependant ses propres règles et procédures, ou encore un code de vie : il suffit de les demander pour vivre un séjour harmonieux!

Q5

*Comment se partagent les rôles entre les enseignants et accompagnateurs et les animateurs ?*

R5

Il s'agit ici d'un travail d'équipe : l'animateur est chargé d'animer et d'encadrer toutes les périodes d'activités qui lui sont assignées dans la programmation établie au préalable, tandis que l'enseignant ou l'accompagnateur fait office de soutien en cas d'intervention auprès des élèves qui nuisent au bon déroulement des activités.

L'enseignant ou l'accompagnateur est également responsable de tout aspect relié à la santé des élèves. Il détient les fiches santé de chacun, voit à la distribution des médicaments s'il y a lieu et prend en charge les urgences médicales avec la collaboration du personnel du camp formé en secourisme.

Q6

*Quel type d'encadrement est offert ?*

R6

Le ratio animateur/élèves qui prévaut au camp certifié est de 1 pour 15 en classe nature afin de favoriser un encadrement sécuritaire des activités et de permettre à chacun de vivre une expérience de qualité. Cependant, le camp adapte ce ratio en fonction des activités ou des groupes d'âges et offre des formules d'encadrement complémentaires lorsque vous prenez en charge des portions du séjour. Renseignez-vous auprès du camp sur les diverses possibilités d'encadrement en fonction de vos besoins et objectifs.

Q7

*Comment les repas offerts au camp s'adaptent-ils aux goûts et besoins de chacun ?*

R7

Au P'tit Bonheur, les menus sont approuvés par une diététiste ou nutritionniste afin que les repas offerts répondent aux besoins nutritionnels requis. De plus, le camp propose des repas reconnus pour être appréciés par les enfants; même les plus difficiles réussissent à composer un plateau bien garni grâce à diverses possibilités : toasts et céréales toujours offertes au déjeuner, soupe avec pain et beurre, ainsi que comptoir à salades généralement disponibles aux dîner et souper.

Q8

*Comment gérer les allergies, intolérances et restrictions alimentaires ?*

R8

Les parents sont invités à bien les indiquer sur la fiche santé de leur enfant et l'enseignant doit transmettre ces informations au camp avant le séjour. La cuisine pourra préparer des repas en conséquence ou encore proposer des repas alternatifs ou même offrir simplement des compléments aux aliments apportés par l'élève lui-même quand sa condition l'exige.